



## Module 3 - Parcours parentalité : Approches juridiques, réglementaires et psycho-sociales des situations de séparations/ruptures familiales

### Description :

L'Action Sociale de La Branche Famille accompagne les familles quand un événement est susceptible de les rendre plus vulnérables (séparation, deuil d'un enfant ou d'un parent).

Les Caf s'engagent à systématiser une offre de service (accompagnement social) aux familles confrontées à une séparation du couple conjugal avec enfant(s) à charge de moins de 20 ans.

Cette offre de service est réalisée par les travailleurs sociaux des Caf.

Aller vers les familles nécessite, de la part des professionnels, de pouvoir proposer des réponses en adéquation aux situations familiales, sociales, juridiques, législatives, rencontrées afin d'enrayer les processus de vulnérabilité.

Dans cette perspective, la proposition d'actions formatives participe au développement de compétences des travailleurs sociaux, afin de proposer un service efficient aux familles, voire aux partenaires.

### Objectifs :

- Parcourir les fondamentaux du droit de la famille
- Identifier les démarches nécessaires pour faire valoir ses droits
- Appréhender les changements juridiques et sociologiques dans le domaine conjugal
- Assurer une meilleure orientation vers les instances et / ou partenaires spécialisés
- Situer le périmètre d'intervention du travailleur social et consolider son positionnement professionnel
- Connaître les dispositifs d'actions sociales liés à la fonction parentale et notamment à la séparation/rupture

### Programme :

- Mise à jour des connaissances en matière juridique concernant les trois formes d'union (mariage, PACS, concubinage) d'une manière transversale
- Les procédures judiciaires autour de la rupture
- Les conséquences de l'après-rupture et échanges professionnels
- L'accompagnement à la fonction parentale et les dispositifs d'actions sociales
- Élaboration du cadre de travail et des repères méthodologiques d'intervention sociale dans ces situations
- Travail sur l'implication personnelle et le positionnement du professionnel au regard des situations de séparation
- Apports théoriques concernant les concepts de crise, de rupture et de séparation, leur processus et la notion du temps
- Analyse des impacts des séparations sur les différents membres de la famille



- La question du traumatisme (typologie et conséquences psychiques)
- La relation d'aide (la neutralité bienveillante, l'écoute active, l'authenticité, l'empathie, la rencontre)
- La «bonne» distance relationnelle dans la pratique professionnelle
- Les travaux sur la résilience
- La place et la fonction de l'enfant, la résidence de l'enfant (garde alternée...)
- La relation entre parents après la désunion, le parent non gardien

## Méthode pédagogique :

Apports théoriques et méthodologiques  
Méthodes participatives  
Études de situations professionnelles  
Mutualisation de bonnes pratiques

## Modalités d'évaluation et de validation :

- **Évaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Évaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Évaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Évaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

## Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap [naima.ouari@caf92.caf.fr](mailto:naima.ouari@caf92.caf.fr) - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

### Public cible :

Travailleurs sociaux

### Pré-requis :

Travailleur social titulaire d'un diplôme d'état (DEES, DEASS, DECESF) ou engagé dans une démarche de VAE sur l'un de ces 3 diplômes

Le module 1 est un pré-requis obligatoire quelle que soit

**Coût forfait / stagiaire** : 950.00 €

### Modalités animation :

Présentiel

### Formateur :

### Effectif :

de 8 à 12 personnes

### Durée en jours :

6



**Institut Régional de Formation des Allocations Familiales**  
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18  
**Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75**



l'ancienneté du collaborateur dans ce poste, il peut être suivi  
avant ou après le module 3

**Durée en heures :**

42

**Programmation :**

Nous contacter Planification sur le site [irfaf.fr](http://irfaf.fr)

**Catégorie :**

Formation nationale Travail social